

# Mairie de DARNETS



.....  
*Bulletin Municipal n°21. février 2008*



*“Certains qui sont de taille médiocre se baissent aux portes de peur de les heurter.” Jean de La Bruyère*

## Mairie

Tél. Répondeur: 05.55.93.09.91

Fax : 05.55.93.13.06

E-Mail :

[mairiedarnets@wanadoo.fr](mailto:mairiedarnets@wanadoo.fr)

Site internet :

<http://www.darnets.correze.net>

## Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h de 13h40 à 17 h

M. le Maire Philippe Rossignol

Tél. : 05 55 93 22 60

06 08 83 44 10

Mail: [hilaire.rossignol@wanadoo.fr](mailto:hilaire.rossignol@wanadoo.fr)

## Sommaire

Démographie

L'Ecole

Projets et Travaux

Les Associations

Le PNR

La Communauté de Communes

## DEMOGRAPHIE

### NAISSANCES

ORIANNE  
chez Nicolas et Emilienne LECLERCQ  
( Le Montusclat).

### DECES

M. Julien FOUREL le 04 janvier à Paris.  
( originaire de Genestine)

### NOUVEAUX HABITANTS

M. et Mme VOUZELAUD au Mas ( Maison  
BORDES ).  
M. et Mme ROUME au Bourg ( Maison  
LUCAS ).  
M.POUCHAUD et Mlle PLOUZENNEC au  
Bourg ( Maison BOURNAS ).  
M.JARZAGUET et Mme FOURCHE au Mas  
( Maison SALLE ).

## ECOLE

### CLASSE DE NEIGE

Monsieur DECROS, Directeur de l'école de DARNETS souhaite organiser une Classe de neige d'une durée de 11 jours , au Chalet des Aiguilles à CHAMONIX, fin mars 2008.

Comme les années précédentes, le financement de ces classes de découverte sera le suivant :

40 % : part du Conseil Général.

30 % : part des communes.

30 % : part des familles.

Le Conseil Municipal se prononce sur sa participation au financement à hauteur de 30 % soit 191,21 euros (environ) par enfant scolarisé à l'école de DARNETS.

### MATERIEL INFORMATIQUE

Il est indispensable de compléter le matériel informatique de l'école.

Dans le cadre du programme Informatisation des écoles, l'État propose une aide à hauteur de 50 % du montant H.T. Le conseil municipal, approuve le devis concernant l'équipement informatique de la Mairie, établi par la société POINT CEDRIC INFORMATIQUE d'USSEL, dont le montant s'élève à 639,63 euros H.T. soit 765,00 Euros T.T.C. et sollicite de Monsieur le Préfet de la Corrèze l'attribution d'une subvention D.G.E. et s'engage à acquérir le matériel dès l'obtention de la subvention demandée.

# PROJETS - TRAVAUX

## ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Il faut procéder à la mise en conformité des captages de DARNETS 1 (Combressol) et DARNETS 2 (Palisse).

Dans le cadre des dispositions arrêtées par le Conseil Général concernant les investissements à réaliser en matière d'alimentation en eau potable et dans le mesure où il aura été mandaté par la Collectivité, le Département pourra se charger de l'instruction de ces dossiers de demande de subvention auprès des différents partenaires financiers (procédure dite du « Guichet Unique »).

Le Conseil municipal sollicite le bénéfice de ces dispositions pour la réalisation de l'opération Phase administrative concernant la mise en conformité des captages de « Darnets 1 » et « Darnets 2 » dont le montant a été évalué à 17 590,00 Euros H.T. soit 21 037,64 Euros T.T.C.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé le projet tel que défini par le dossier établi par les Services du C.P.I.E. de la Corrèze ( Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement ) , confié au même C.P.I.E. une mission d'assistance à la collectivité pour le suivi administratif et

technique du dossier, et arrêté le plan de financement de l'opération de la façon suivante :

Montant de l'opération H.T.	17 590,00 Euros
Subvention C.G. (40% du montant H.T.)	7 036,00 Euros
Agence de l'Eau Adour Garonne	8 795,00 Euros
Emprunt ou fonds propres	5 206.64 Euros

Le Conseil municipal a mandaté le Département pour assurer l'instruction de ce dossier auprès des partenaires financiers susceptibles d'apporter une aide complémentaire à celle sollicitée auprès du Conseil Général.

## DERNIERE MINUTE

Les subventions que nous avons sollicitées auprès du Département pour la protection de ces captages sur la base d'une étude, fort complète, réalisée par le CPIE nous ont été refusées par l' Agence de l'Eau Adour Garonne sans la moindre motivation sérieuse. Nos prochains élus municipaux devront chercher des solutions, avec l'aide de notre futur Conseiller Général.

## ACQUISITION D'UN TRACTEUR ET D'UNE « EPAREUSE »

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 28 janvier 2008. Plusieurs entreprises avaient été consultées : Faure agriculture ( Bourg Lastic), Juillard Condat ( Seilhac), SARL Dupont ( Meymac) Etablissements Sudour ( Darnets).

Les trois premières entreprises n'ont pas répondu dans les délais. La commission d'appel d'offres a proposé que l'offre des Etablissements Sudour soit soumise à l'approbation du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion. Le devis total s'élève à 57000 euros.

En ce qui concerne « l'épareuse » (24 000 euros H.T) une subvention auprès des Services du Conseil Général à hauteur de 10 000 euros. ( dans le cadre de l'acquisition « de matériels spécifiques de voirie »), a été demandée. L'achat du tracteur sera inscrit au budget 2008 et se fera ultérieurement.

Le conseil municipal s'engage à ne procéder aux achats que lorsque l'arrêté de subvention aura été délivré.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux relatifs à la RD 119 au droit du lotissement vont être réalisés au Bourg de DARNETS dans le courant du premier semestre 2008. Des travaux vont également être réalisés, dans le cadre du programme d'enfouissement des lignes électriques (article VIII du Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale de la Région d'Egletons – SIERRE -). Ces travaux doivent commencer au début de l'année pour se terminer dans le courant du second semestre 2008.

Le conseil municipal propose de profiter de ces travaux

demandés par le SIERRE pour faire enfouir les lignes électriques qui desservent le lotissement du bourg.

Après avoir étudié le devis établi par l'entreprise INEO de TULLE pour un montant de 13 965,00 Euros H.T. soit 16 702,14 Euros T.T.C., le conseil municipal a décidé de l'accepter.

Une subvention à hauteur de 35% peut être obtenue auprès des Services du conseil Général.

Le conseil municipal s'engage à ne commencer ces travaux que lorsque l'arrêté de subvention aura été délivré.

## TERRAIN « LAS VERGNAS » SUBVENTIONS

Rappel du projet relatif à des travaux d'aménagement du terrain « Las Vergnas », d'une superficie totale de 9 ha 51 a et 85 ca, situé non loin du Bourg de DARNETS, dans le but d'y créer un futur circuit de découverte.

Ce projet est défini en deux phases bien précises : une première phase concernera l'aménagement proprement dit du terrain et une seconde phase concernera la création du circuit thématique.

La première phase relative à l'aménagement du terrain serait menée par la Commune et la seconde pourrait l'être par la Communauté de Communes de Ventadour.

Les travaux seront programmés pour la fin de l'hiver 2008, dès que le temps le permettra.

Dans le cadre du CDDL du Pays de Meymac (Contrat Départemental de Développement Local), une subvention à hauteur de 50% a été obtenue auprès du Conseil Général de la Corrèze.

Subvention du Conseil Général (50% du H.T.)

23 894,40 Euros

## A SIGNALER AUSSI

### GRANGE DE « LA BOURRE »

Le devis établi par le Lycée Pierre Caraminot, concernant les travaux à effectuer dans la grange, s'élève à 11 000 Euros T.T.C. Ce devis correspond essentiellement à des fournitures de matériaux. Une convention a été établie avec le Lycée Pierre Caraminot.

L'E.A.T.P. est intervenue pour réaliser les terrassements permettant de dégager les portes latérales (merci à eux).

L'alimentation électrique est en cours de finition (E.D.F.) alors que l'installation électrique intérieure a été réalisée à la vitesse de la lumière par l'entreprise Traverse de Rosiers d'Egletons.

### SALLE POLYVALENTE

Chèque de caution supplémentaire pour la salle polyvalente : Il a été décidé de demander un chèque de caution pour le ménage d'un montant de 76 Euros à toute personne (ou association) qui réservera la salle polyvalente.

### DARNETS SUR DVD

Un film réalisé, sur la vie de DARNETS, il y a 30 ans a été gravé sur DVD. Ce travail a été réalisé par Dominique AGNOUX. Les habitants qui désirent se procurer un exemplaire du film sont invités à prendre contact avec Michel VERNET. Une projection publique de ce film aura lieu au printemps à la salle polyvalente.

## VERGER

Un relevé de géomètre a été réalisé avec le brio qui a fait sa réputation par Gérard Brette du cabinet A.G.E. pour la zone concerné au sud de l'église. Fort de ce document, William Armeneau, de l'agence WAPA d'Argentat est en train de procéder a l'étude paysagère (une fois celle-ci terminée, il se propose de venir la présenter aux habitants de Darnets qui le désirent).

## ECLAIRAGE DE NOËL

Une dépense d'environ 300 euros H.T a été effectuée pour compléter l'éclairage de Noël au Bourg de DARNETS.

## VOIRIE

Une subvention avait été obtenue auprès des Services du conseil général pour un montant de 12 000 Euros H.T. Cette subvention sera affectée à la portion de route ( Vc 1) comprise entre la maison de Madame VIGNE et la Maison de Monsieur BRETON.

## TABLEAU DES VOIES COMMUNALES

Un tableau, tenant compte des différents changements d'affectation des voies communales et rurales, a été établi par Monsieur Jean-Noël LANOIR, de la D.D.E. La question sera traitée lors d'une prochaine réunion.

# LES ASSOCIATIONS

## Club des aînés« La Darnetzienne »

**Le 9 décembre 2007** a eu lieu le repas de Noël , préparé par l'Auberge , il s'est déroulé dans une très bonne ambiance comme d'habitude .

**Le 16 janvier 2008** s'est tenue l' Assemblée Générale du club avec 42 personnes présentes sur 61 membres.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU.

Le bureau se compose ainsi :

Président : M. Michel VERNET

Vice Présidente : Mme GORSE Yvette

Trésorière : Mme GRANDEAU Andrée

Trésorière adjointe : Mme BOULET Michèle

Secrétaire : Mme JANOUEIX Eliane

Secrétaire adjoint : M. VINATIER Bernard

**Le 30 janvier 2008** le Conseil d'Administration s'est réuni pour préparer le programme 2008 : voyages juin et septembre, thé dansant etc...

**Le 06 février 2008** après midi crêpes

**Le 24 février 2008** : poule au gibier venez nombreux !

( Le présent bulletin risque de ne pas être distribué).

Adhésion possible au club à partir de 50 ans alors bienvenue aux nouveaux « quinquas » !!!

Tous les membres du club remercient Lulu Veysade pour son dévouement, son dynamisme et sa gentillesse, lui souhaite un prompt rétablissement et attendent son retour avec impatience.

NDLR Le 19 Août le rédacteur du Bulletin Municipal n'oubliera pas l'adhésion possible au club à partir de 50 ans.

La Secrétaire Eliane JANOUEIX

# Société de chasse

## La Société de Chasse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2008.

### JOURNEE DECOUVERTE DE LA CHASSE

Par une belle journée d'Octobre, nos amis chasseurs sont partis de bon matin faire découvrir la chasse à des non chasseurs; à leur grande surprise la majorité était des femmes cela n'étant pas pour leur déplaire; quelques enfants étaient présents nous permettant de penser qu'à terme la relève serait assurée, et, enfin un homme que nous espérons compter parmi les chasseurs la saison prochaine.

A midi un chevreuil était au tableau. Le repas a été pris en commun; l'après-midi malgré de gros efforts le gibier n'était pas au rendez-vous tant pis.



Tous les invités ont trouvé cette journée agréable, conviviale et instructive, certains souhaitant même pratiquer la chasse un jour. Après avoir pris le verre de l'amitié, chaque invité a eu droit à un morceau de chevreuil. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la saison prochaine.

### CHASSE AUX CERFS.

Dans le cadre du plan de chasse grand gibier, le 03 Novembre 2007 Vincent ROBIN a prélevé un cerf de huit cors pesant 185 kg assurant ainsi le repas communal de la chasse.

Le 05 Janvier 2008, un deuxième cerf de huit cors pesant 162 kg était prélevé, atteint d'une seule balle en pleine tête, ce tir royal revient à notre tireur d'élite Antoine CONTINSOUZA qui nous confiait après coup, qu'il était plus facile de tirer un cerf qu'un lièvre « nous le comprenons » bravo Antoine!

### LES SANGLIERS.

Le cheptel étant en baisse, seul dix sangliers ont été prélevés, espérons que la saison prochaine sera meilleure.

### POULE AU GIBIER.

Notre date habituellement réservée d'une année sur l'autre, a été prise cette année par une personne de la Commune pour convenance personnelle, et sans en avertir la Société de Chasse, de ce fait la poule au gibier aura lieu le 30 Mars 2008 à 14h30 à la salle polyvalente en espérant que ce changement ne vous empêchera pas de venir aussi nombreux.

### CONCOURS DE BELOTE.

Celui-ci aura lieu le 12 Avril 2008 à 14h30 à la salle polyvalente, comme les autres années celui-ci sera doté de nombreux lots de valeur (un lot à chaque participant).

### REPAS DU CERF.

Comme chaque année, il sera servi à la salle polyvalente le 20 Avril 2008 à 12h00 et gratuitement.

### SORTIE DECOUVERTE POUR LES ENFANTS DU CLSH.

Madame Isabelle BAUDEMONT demande si un ou deux chasseurs seraient d'accord un jour de neige, pour accompagner les enfants afin de leur faire découvrir les différentes empreintes d'animaux (chevreuil, renard, martre, lièvre, sanglier, etc...) deux volontaires ont accepté cette mission, il s'agit de Roland AMELIN et de Jean-Louis FAURE.

Le Secrétaire, Bernard CHANIOL

## « Forme Bien-être et Santé »

L'assemblée générale du 12 septembre 2007 de l'association « Forme Bien-être et Santé » a lancé la saison 2007/2008. Il a été agréable de se retrouver et de voir le groupe prendre force (25 membres actifs).

Nous nous retrouvons le mercredi à 18h45 à la salle polyvalente de Darnets pour pratiquer :

\*Soit la marche nordique (travail du haut du corps, des bras et développement de la capacité respiratoire)

\*Soit la gymnastique en salle (renforcement musculaire, assouplissement devant permettre au corps plus d'élasticité)

Tous les participants (20 personnes en moyenne par séance) se retrouvent pour la demi-heure finale afin de parfaire certains gestes, certaines positions pour trouver le bien-être du corps sans souffrir.

Toutes ces séances se déroulent avec les conseils de notre « professeur » (éducatrice spécialisée dans la gymnastique d'entretien) Marie-France JARRIGE dans une ambiance détendue, agréable mais studieuse.

Cette année, 3 interventions (le 14/11, le 13/02 et le 2/04) de Mme PASQUIER diététicienne à Egletons nous permettrons d'engranger des conseils précieux pour une meilleure hygiène de vie.

De plus, nous nous réservons des espaces aménagés pour la convivialité (pot du Nouvel An, galette des rois, repas de fin d'année .....)

Toutes les personnes désireuses de rejoindre l'association sont les bienvenues.

Pour tous renseignements : 06 72 11 56 97 ou 06 87 78 71 21

La Présidente Mireille GACHON

## « Un Courant Solid'Air »

Dans le cadre de la semaine du développement durable, du 1er au 7 avril 2008, l'association « Un Courant Solid'Air » organise une projection gratuite du film " Juste Planète : Un grain d'équité" de Jean Michel Vennemani et Noël Mamère le vendredi 4 avril 2008 à 19h30.

La projection sera suivie d'un repas tiré des sacs.

Présentation du film : Le commerce équitable est à la mode. Alors que la fracture planétaire entre le Nord et le Sud n'a jamais été aussi marquée, un regain de solidarité gagne les pays occidentaux. Pourtant, qu'est-ce que le commerce équitable? Est-ce un moyen de juste répartition des richesses ou une nouvelle arnaque "marketing"? Quelles alternatives face au productivisme effréné pour éviter l'appauvrissement des pays producteurs et la dégradation de l'environnement? A travers ce film, nous verrons ici comment certains producteurs peuvent encore s'en sortir.

Plus de 20 millions de personnes en Amérique Latine, en Afrique, en Asie vivent de la production et du traitement du café. Pourtant, la fluctuation des cours et l'érosion des marges ont un effet dramatique sur les petits producteurs. A Cauca, l'une des régions les plus pauvres de Colombie, il est souvent plus

rentable de cultiver la coca que le café. Pourtant, certains paysans ont pris la décision de rejoindre la Coopérative paysanne du sud du Cauca (Cosurca), une association soutenue par les Nations Unies pour lutter contre la production de drogue. La condition: arracher tous ces plants illégaux pour se mettre au café. Parmi eux, l'association Laider, producteur de café solidaire et équitable. Afin de commercialiser internationalement une partie de sa production agricole, Laider à fait appel à Andines, une société de commerce équitable créée en 1987 par Michel Besson. C'est l'histoire de cette rencontre entre une communauté de petits paysans très organisée sur les plans agricoles, social et éducatif et un homme épris de solidarité que nous verrons dans ce film. De Paris à Popayan, en passant par Bogota et Le Havre, nous suivons la filière du café équitable "Soberano" (souverain), fierté de Cosurca et symbole de sa résistance aux lois du marché mondial dans une région où 70% des petits agriculteurs n'ont pas le minimum vital.

## Paru dans la presse

### Darnets Repas des aînés du 20 Janvier 2008

Près de 80 Darnetziennes et Darnetziens étaient réunis ce samedi 20 janvier pour le traditionnel « Repas des Aînés » offert par la commune. Après le non moins traditionnel et pourtant très attendu discours de M. le Maire, Philippe Rossignol et après le repas, préparé par Anouck, Pascal, Magalie et Cindy ( Préciser ici le menu en détail serait trop long et donnerait trop de regrets à celles et ceux

qui n'ont pu participer à la fête), place au chant et à la musique.

Le groupe « Ambiance, Henri, Yves et Patrick » de Margerides ont animé l'après midi avec des valse, tangos et autres marches mais aussi en



interprétant des madisons et des twists endiablés, preuve que la jeunesse, si elle passe, n'en demeure pas moins éternelle. (voir photo).

Une année spéciale semble-t-il car si cette réunion a permis à chacun d'évoquer et partager des souvenirs, l'avenir était aussi au centre des préoccupations.

2008 sera une année d'élections, il ne faut pas l'oublier.

Une année spéciale aussi car la Municipalité a tenu à honorer Mme « Lulu » Veysade (voir

photo) Ex-Présidente du Club des aînés « La Darnetzienne » pour son travail, sa persévérance et son dynamisme à la tête de ce club si cher aux Darnetziens.

Darnets

Bulletin Municipal n° 21,

Février 2008

Edité par la Mairie 19300 Darnets

Directeur de la publication :

Valentin Cordero

IPNS

ISSN : Demande en cours



## Médaille d'honneur à Darnets

Ce samedi 26 janvier Philippe Rossignol, Maire de DARNETS, a eu l'honneur de remettre la « Médaille d'Honneur d'Argent Régionale, Départementale et Communale » à Alain BRETTE pour 20 ans de fonctions d'élu. ( Il en totalise en réalité 25 ).

Titulaire d'un Diplôme Universitaire Technologique, Alain BRETTE enseigne au lycée Pierre Caraminot depuis 1971. Il habite à Darnets de 1973 à 1991, date à laquelle il part vivre à Naves.

Alain BRETTE s'est toujours impliqué dans la vie associative d'abord comme joueur de rugby à Seilhac,

Egletons, puis Meymac où il finira par occuper le poste de Co-Président du club. Sur la commune, c'est au niveau du Comité des Fêtes et du Club de pétanque qu'il s'est investi. Depuis quelques années il est



membre de la troupe « Le Petit Cabaret de Naves ».

Son implication se manifeste aussi très tôt au niveau politique :

Elu conseiller municipal d'opposition en 1983 à Darnets, il est réélu en 1989 et choisi comme maire par le conseil municipal. Réélu maire en 1995 puis en 2001, il démissionne de ce poste en 2004 pour « céder la place à une nouvelle équipe ». Il estime que le moment est venu de passer le relais mais il reste très actif au sein de la municipalité en tant que 2° adjoint, apportant à chacun son expérience, ses conseils et son soutien.

Alain BRETTE est aussi candidat aux élections cantonales de Meymac en 2001. Soutenu par le Parti Socialiste il sera battu d'une courte tête au second tour par M. Georges Pérol.

Depuis 1995 Alain BRETTE est président du Syndicat Intercommunal d'Electrification rurale de la Région

d'Egletons.

En 1997 il crée avec Michel LACASSAGNE, maire de Soudeilles, Jean BOINET, maire de Rosiers d'Egletons, Pierre MARUT, maire de Lappleau et Claude SERRE, maire de Moustier Ventadour la « Communauté de Communes du Pays de Ventadour du Doustre et de la Luzège ». Devenue aujourd'hui « Communauté de Communes de Ventadour », elle compte 17 communes adhérentes et regroupe plus de 10 000 habitants.

Sous son impulsion la commune de Darnets a su et a pu évoluer :

Construction d'une salle polyvalente, création d'une auberge dans l'ancien presbytère, création d'un Centre de loisirs sans hébergement ( aujourd'hui intercommunal), réfection et informatisation des bâtiments communaux ( école, mairie, bibliothèque), réouverture de la

liaison routière entre Darnets et Palisse par le Pont de la Violette qui enjambe la Luzège, installation de l'éclairage public dans les villages, enfouissement de lignes EDF, réfection du château d'eau, construction de logements locatifs « La Clairière »....la liste n'est pas exhaustive.

Ainsi, Darnets a vu sa population augmenter, son école se maintenir avec des effectifs en hausse, le bourg revivre grâce à l'Auberge du Presbytère et à la présence des enfants à l'école et à la « Maison d'Accueil » ( ancien CLSH).

Voici résumés en quelques lignes 25 ans d'une vie bien remplie au service des autres, de Darnets et de ses habitants.

Alain BRETTE vit maintenant à Naves où il se présente en tête de la **liste de gauche** aux futures élections municipales.

## PARC NATUREL REGIONAL

[www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)

0 810 19 23 87

### Extraits du Comité Syndical du 11 janvier

L'année 2008 est une année transitoire car elle se situe entre la fin de mise en œuvre du précédent Contrat de Parc et le démarrage du nouveau dont la signature de la convention d'application va avoir lieu prochainement, les négociations étant à peu près totalement achevées



### DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Christian AUDOUIN indique que le Budget doit répondre à plusieurs exigences de dépenses.

Pour organiser ce débat, il faut en premier lieu voir avec la Région qui finance le Syndicat à plus de 50 % et avec les Départements qui financent ensemble 43 %. Le montant des communes et des communautés de communes représente 7 %. Ces dernières seront-elles, elles-mêmes, disposées à augmenter les cotisations ? Lorsque les cotisations des communes et des communautés augmentent, la part des cotisations du Conseil Régional et des Conseils Généraux augmente également.

Le Contrat Parc 2008-2011 qui doit être signé prochainement va doubler le montant des dépenses autorisées par les subventions publiques. Le précédent Contrat Parc s'élevait à 4 millions d'euros. L'actuel, va être supérieur à 8 millions. Ce Contrat est conforme à ce qui a été élaboré dans les différentes commissions du Conseil de Valorisation et du Syndicat. Dans le même temps, la part des maîtres d'ouvrage, dans le financement des actions, est identique au Contrat précédent mais la part du Parc sera plus proche de 30 % que de 20 % car l'Etat se désengage.

Le programme Leader est en cours de préparation pour

être déposé le 25 janvier. Toute une part de dépenses qui seront finançables dans le Leader seront intégrées dans le Contrat Parc et sur le Feder. La part du Leader qui va au Contrat Parc ne pourra donc pas aller sur d'autres actions. Il va falloir faire très attention aux programmations d'actions. Les dépenses courantes du PNR sont freinées pour que, dans les programmes pour le territoire, les communes et les communautés de communes soient le moins handicapées possible.

Pour Jean-Luc LEGER, le projet de Budget 2008 fait apparaître que l'évolution de la masse salariale est bien contrôlée (50 % des dépenses de fonctionnement).

L'année 2008 n'est pas représentative d'un Budget de Parc car il est prévu d'engager le Contrat de Parc avec 1 million d'euros de dépenses inscrites dans le Budget alors qu'il n'y aura pas beaucoup de réalisations. Il faut faire apparaître clairement le besoin d'autofinancement avec une dépense de 439 000 €.

Jean-Luc LEGER demande qu'elle sera la réforme administrative du pays demain. Il a entendu parler de la suppression des départements, de la réforme fiscale. Le travail du Syndicat est bien de faire de la prospective mais il faut faire attention aux dépenses. Le développement économique ne sera pas le parent pauvre du prochain Contrat. Il existe 2 millions sur le développement économique. Le patrimoine bâti intervient pour 1,2 millions, le tourisme 1,3 millions. Le Parc n'a pas pour vocation unique de préserver la biodiversité mais a bien un rôle de développement économique.

Christian AUDOUIN remarque qu'il faut ajouter dans le développement économique l'OPAH et la DCT.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VENTADOUR

05 55 27 69 26

## ENFANCE-JEUNESSE

Dans le cadre du SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN,  
projet mis en place par la Commission Européenne et  
relayé en Région

par la Direction  
Régionale pour la  
Jeunesse et les  
Sports (DRJS),  
l'Espace Jeune a  
été contacté pour  
l'accueil d'une  
personne sur une  
période de 3 à 6

mois originaire d'un autre pays de l'Union Européenne.

Cette personne serait chargée :

De créer un outil d'information sur les dispositifs de séjours  
en Europe,

D'organiser des interventions à destination des jeunes,

De développer un projet de séjour en Europe avec un  
groupe de jeunes.

Le coût pour la Communauté de Communes s'élève à 400  
€ pour un budget prévisionnel de 2000 € environ.

Séjour à la neige du 10 au 13 février (Massif du Sancy)

Le budget global de ce projet se monte à 5 689 €. La

Commission

Sociale réunie  
le 30 octobre a  
validé le projet  
et propose de  
demander aux  
familles une  
participation de  
80 €.



## TARIFICATION DES SERVICES

Le tableau des propositions de la Commission des  
finances réunies le 17 décembre est projeté en séance.

La Convention « Enfance Jeunesse » prévoit un  
désengagement de la C.A.F. de 4 000 € par an et qu'il faut  
en tenir compte. A l'exception des tarifs de la « Halte  
Garderie » qui sont imposées par la C.A.F., il est donc  
proposé pour 2008 d'augmenter les tarifs 2007 de  
5%. Compte tenu des coûts qui restent à charge de la  
Communauté, il est proposé pour le principe de maintenir  
la plus value de 20% pour les usagers qui ne sont pas  
d'une commune adhérente.

## SEJOUR A LA NEIGE

## OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL

Après avoir réalisé cet été le dépliant d'appel du Pays  
d'Egletons, l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays  
d'Egletons (OTI), désormais classé 2\*, engage la création  
d'un guide d'accueil et d'une carte touristique.

Le guide d'accueil touristique, support de communication  
attendu pour avril 2008, recueillera toutes les informations  
utiles pour les touristes et la population locale du territoire :  
carte du Pays, hébergeurs, restaurateurs, activités

sportives et culturelles...

Ces deux supports de communication seront disponibles  
gratuitement à l'OTI du Pays d'Egletons.

A partir du 1er janvier, jusqu'au 31 août 2008, l'OTI  
assurera, en partenariat avec le service Patrimoine de la  
Communauté de Communes de Ventadour, les visites  
guidées du château de Ventadour.

## PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Comité du « Syndicat Mixte » s'est réuni le 15 octobre pour constituer le Bureau syndical avec le souci d'une représentativité de tous les territoires : M. Pascal BOUSSEYROUX (Cde C. Gorges de la Haute Dordogne) a été élu Président, Mme Signoret (C.de C. Ussel-Meymac

Haute Corrèze) et M. BOINET (C.de C. de Ventadour) ont été élus Vice-Présidents, Mme KIEFFER (Ussel) et M. BRINGAUD (Saint Angel) ont été élus membres du Syndicat mixte.

## LEADER

Le périmètre « LEADER » est commun à la Communauté du Pays de Tulle cœur de Corrèze et au Pays d'Egletons.

Le thème fédérateur pour l'appel à projet au dossier Leader Pays de Tulle et Pays d'Egletons est défini :

« Accompagner l'essor des potentialités patrimoniales et touristiques » Ce thème général se décline en quatre fiches-cadres :

- Structurer l'accueil et l'offre touristique

- Soutenir et développer le rayonnement culturel du territoire

- Valoriser les paysages et les sites naturels

- Soutenir le développement des loisirs sportifs de pleine nature.

## DEMARCHE COLLECTIVE TERRITORIALISEE (D.C.T. EX ORAC )

Cette opération est maintenant engagée concrètement. Les subventions pour la première année de fonctionnement sont attribuées : Etat pour 81 950 €, le Conseil Régional pour 84 500 € et le Conseil général pour 7 600 €.

Le Comité Technique réuni le 28 novembre 2007 a traité plusieurs dossiers : 7 dossiers sur Egletons, 1 dossier à Laval sur Luzège, 1 dossier sur Moustier Ventadour, 1

dossier sur Marcillac la Croisille, l'ensemble pour 39 735 € de subvention pour 132 451 € d'investissement.

Des réunions d'information publiques seront organisées prochainement.

Une Convention de partenariat financier a été passée avec la « Caisse d'Epargne » pour permettre aux porteurs de projet de bénéficier, dans le cadre de cette opération, de prêts à des conditions intéressantes.

## TRAVAUX RIVIERES : PROGRAMME 2008

Le Programme rivière 2008 a été approuvé par la Commission Environnement réunie le 13 décembre et par le Comité de Pilotage de la C.O.R. réuni le 19 décembre.

Ce programme comprend :

- les restaurations des boisements de berges de :

- La Sombre pour 13 200 ml.

- Le Deïro pour 14 600 ml.

- La Soudeillette pour 8 000 ml.

- Le Ruisseau des Agneaux pour 10 200 ml

- L'entretien des boisements des berges de :

- Le Doustre aval pour 16 800 ml.

- Le Ruisseau des Etangs pour 2 000 ml.

L'ensemble de ces travaux pour un coût prévisionnel de 24 000 €. H.

